

Grève : comment travailler (quand même) dans les meilleures conditions à Paris ?

Dès jeudi, Paris vivra au ralenti. Après la SNCF, la RATP a annoncé l'arrêt quasi total de son réseau. Voici quelques alternatives pour vous aider à vous déplacer malgré tout et honorer vos rendez-vous.

Depuis déjà plusieurs semaines, des syndicats ont indiqué leur intention de lancer un mouvement de grève à partir du 5 décembre pour marquer leur désaccord avec la réforme des retraites prévue par le gouvernement. Du côté de la RATP, la CGT et UNSA ont clairement affiché leur attention d'immobiliser la capitale, à l'image de ce qui a été fait le 13 septembre dernier.

La SNCF verra également ses effectifs drastiquement réduits. D'après les deux entreprises de transport, 10% des trains, RER, bus ou métro circuleront. Du côté des RER, il faudra en compter en moyenne deux par heure. Pour les trains, un sur dix circulera en moyenne contre un sur six pour les Ouigo. Les lignes de métro seront également réduites au minimum avec un train sur trois ou quatre. Notez que la grève débutera ce soir à partir de 20 heures et qu'elle est entièrement reconductible. Pour compenser les « désagréments » causés, la RATP a noué plus d'une trentaine de partenariats avec des startups (contre cinq seulement en septembre dernier). Les professionnels de la micromobilité, de l'autopartage et du coworking multiplient aussi les offres spéciales pour vous proposer des alternatives quelque soit le mode de transport que vous

choisirez.

Avant de vous orienter vers telle ou telle solution, pensez d'abord à vous organiser. Pour vous aider à évaluer toutes les options, la mairie de Paris et [Nextdoor](#), plateforme de mise en relations entre voisins, ont élaboré un [guide de 8 conseils](#) pour faire face aux grèves. Des principes simples sont évoqués comme le partage de voiture, la garde d'enfants collective, le prêt de vélo...

L'option covoiturage

Pour les plus téméraires qui choisiront la voiture pour se rendre dans Paris, pensez au covoiturage et n'hésitez pas à proposer quelques places dans votre véhicule. Durant les grèves, certaines plateformes comme [Klaxit](#) et [Blablalines](#) ont décidé de booster la rémunération des conducteurs. La première entreprise offrira 4 euros par passager et trajet à chaque automobiliste, dans la limite de 24 euros par jour. Les nouveaux utilisateurs de Blablalines recevront une prime de 3 euros par trajet, les autres une carte carburant de 15 euros.

Une fois les bouchons bravés, vous devrez partir en quête d'une place pour garer votre voiture. Pensez alors aux réseaux de parkings. Là encore, quelques réductions sont proposés chez [ZenPark](#) (15% sur les 3 premières réservations), [OnePark](#) et [Ector](#) (10% de réduction).

Pour tous ceux qui ne possèdent pas de voiture mais qui ont besoin de parcourir quelques kilomètres, l'option véhicule en libre partage n'est pas à négliger.

L'option voiture et scooter en autopartage

Les réductions pleuvent aussi du côté des véhicules en autopartage, surtout pour les nouveaux clients.

[Communauto](#) propose un tarif unique à 22 euros pour 10 heures d'utilisation.

[Getaround](#) et [Sharenow](#) offrent respectivement 20 euros et 10 euros aux nouveaux utilisateurs.

L'abonnement Passion est gratuit pendant trois mois sur [Ubeeqo](#). Un crédit de 20 euros est proposé pour tester le service. La réduction est disponible jusqu'au 5 février.

Toute nouvelle souscription à [Free2move](#) vous donnera accès à une heure

d'utilisation gratuite.

Cityscoot rend les 45 premières minutes gratuites à tout nouveau client.

Pour les moins sportifs et ceux qui ne veulent pas affronter les frimas de l'hiver, l'option taxi et VTC s'offre aussi à vous.

À lire aussi

Paris expérimente des aires de chargement pour trottinettes électriques

L'option VTC ou taxi

Si vous cherchez une offre confortable pour rester bien au chaud, les VTC et les taxis seront sur le pont pour vous emmener où vous le désirez. Durant les grèves, Kapten offrira une réduction de 50% sur vos deux premiers trajets et 20% sur les suivants à condition de les réserver à l'avance. L'opération est valable jusqu'au 20 décembre.

Les nouveaux utilisateurs de Heetch bénéficieront d'une réduction de 10 euros sur leur première course tandis que Marcel vous offrira 5 euros de crédit sur vos 15 premiers trajets (soit 75 euros au total, l'équivalent d'un pass Navigo).

L'application de VTC Uber n'appliquera pas de surcoût sur ses courses.

Les compagnies de taxi Felix et Tako rembourseront respectivement 20 et 30% des trajets à leurs clients. Les plus courageux miseront, quant à eux, sur les trottinettes et vélos en libre service, éparpillés dans toute la capitale. Quelques clics sur internet permettent de trouver les stations les plus proches.

L'option trottinettes et vélos en libre service

Les entreprises de trottinettes et de vélos en libre service tenteront aussi de convaincre de nouveaux adeptes à coups de rabais.

Lime offre 1 euro sur tous les trajets du 5 décembre puis 10% durant le reste de la grève pour les 25 000 premiers clients tandis que Circ divise le prix des courses par deux jusqu'au 5 avril 2020. De leurs côtés, Jump et Dott suppriment les frais de déverrouillage (1 euro en temps normal) de leurs 5000 premiers clients par jour. L'opérateur Voi offre un crédit de 5 euros pour tout trajet et les frais de déverrouillage aux heures de pointe. Zoov ferme le bal en faisant payer un euro symbolique vos deux premières courses de 15 minutes.

Les amateurs de vélo qui n'ont pas encore souscrits aux fameux vélib' bénéficieront d'un mois d'abonnement offert pour tout nouvel engagement.

Malgré les multiples offres réalisées par les acteurs de la mobilité, la meilleure option reste le télétravail qui vous fera gagner du temps et vous évitera le stress des embouteillages !

L'option télétravail

Parfois délaissée par les entreprises, le télétravail reste pourtant la plus confortable des options. Encore peu répandu en France, il offre pourtant de nombreux avantages. Selon une étude menée par [Malakoff Médéric-Humanis](#), seuls 29% des salariés français, soit 5,2 millions de personnes, bénéficient de ce système régulièrement. Pourtant, une étude américaine menée par [Owl Lab](#) souligne que les collaborateurs qui télétravaillent sont en moyenne 22% plus heureux que les autres. Les auteurs Jason Fried et David Heinemeier Hansson vont même encore plus loin dans leur ouvrage *Remote : Office Not Required* en expliquant que *"les bureaux dans la journée sont désormais les pires endroits pour travailler [...] car ils sont devenus des lieux où les interruptions se multiplient"*. Demain, habiter en ville ne sera plus une obligation mais un choix selon eux.

Si votre dirigeant est habituellement fermé au télétravail, l'arrivée d'une grève d'une durée illimitée finira peut-être par le convaincre. Dans tous les cas, lui souffler l'idée ne vous coûtera pas grand chose et pourrait clairement alléger votre charge mentale. Et si l'option "travail à la maison" ne vous tente pas, sachez qu'il existe des espaces de coworking prêts à vous accueillir dans tous les arrondissements de la capitale.

L'option coworking

Depuis une dizaine d'années, les espaces de coworking ont fleuri dans la capitale. Quelque soit vos besoins, vous trouverez forcément un espace pour y répondre dans votre voisinage. Certains d'entre eux proposent même de venir les tester à prix mini durant les grèves. Chez [Neo-nomade](#), la première journée est gratuite. [Wojo](#) va encore plus loin en offrant le premier mois aux nouveaux

coworkers et en proposant un abonnement à 1,9 euros TTC pour les trois suivants avec le code RATPWOJO.

Sans être des coworking, les Anticafé accueillent souvent des étudiants ou des actifs à la recherche d'un lieu pour travailler au calme et bénéficier des mêmes prestations que dans un bureau : café illimité, wifi, imprimante et même quelques encas. Certains possèdent même de grandes tables et des espaces de réunion. Tarif unique à 5 euros de l'heure.

Désormais, il ne vous reste plus qu'à choisir l'option qui vous convient le mieux !

Article écrit par ANNE TAFFIN